



Dans son discours d'orientation générale devant la représentation nationale, le président de la République envisage l'élargissement des compétences des collectivités territoriales décentralisées.

Sans aucun doute, la décentralisation était l'un des points les plus attendus au cours du premier discours du septennat des « grandes opportunités ». Comme prévu, le président de la République, Paul Biya, a opté pour la durabilité dans le cadre de l'accélération du processus de décentralisation en cours.

Durant le septennat 2018-2015, le désir des populations camerounaises d'être mieux impliqués dans la gestion des affaires locales sera davantage pris en compte.

Engagement solennel a été fait mardi dernier dans son discours de prestation de serment à l'Assemblée nationale. « Dans les meilleurs délais possibles, des mesures seront prises pour élargir le champ de compétences des collectivités territoriales décentralisées afin de leur donner les moyens d'une plus grande autonomie », a-t-il précisé. Devant la représentation nationale et les corps constitués, Paul Biya a indiqué sa volonté d'impulser une nouvelle dynamique à la décentralisation au Cameroun.

Une vitesse supérieure voire un renforcement de la participation des Camerounais et des

Camerounaises dans la vie publique qui vise à infléchir au maximum aux « frustrations et insatisfactions ». Des écueils moraux qui ont conduit une frange de la population dans des activités se désaxant totalement de la loi. Notamment les jeunes qui ont été déposés sur le bas-côté de la course au développement. Soucieux de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, la thérapie proposée par le président Paul Biya se décline à travers l'élargissement du champ de compétences des collectivités territoriales décentralisées.

Notamment à travers l'implication de la base aux actions de développement dans les domaines tels que la santé, l'éducation, l'environnement, l'urbanisation, l'habitat, la protection du patrimoine, etc., pour un progrès irriguant l'ensemble du corps social. Grande préoccupation du peuple Camerounais dans son ensemble, non pas seulement du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la décentralisation a tous été un cheval de bataille du chef de l'Etat.

On a encore en mémoire la batterie des premiers textes juridiques de juillet 2004 applicables aux communes et aux collectivités territoriales décentralisées. Des premières entreprises marquées par le sceau du rapprochement de l'administration des administrés, couplées à la facilitation pour ces derniers d'accéder aux équipements sociaux de base. Le 2 mars 2018, un tournant décisif de la décentralisation est amorcé à travers la création d'un département ministériel qui lui est totalement consacrée.

Au cours de l'exercice budgétaire en cours, la dotation générale sur la décentralisation se chiffre à une dizaine de milliards de F. Cohérent et constant dans sa démarche, il est fort à parier de voir la concrétisation prochaine du très haut engagement du président Paul Biya. Après tout, les faits le démontrent à suffisance : il reste et demeure un homme